

**2017-04-13 EXERCICE 2016 - COMPTE ADMINISTRATIF - APPROBATION**

*Sur le rapport de M. Michel BIRE, Conseiller municipal*

Après avoir approuvé le compte de gestion présenté par le Trésorier municipal, il convient d'approuver le compte administratif 2016 en parfaite concordance avec le compte de gestion.

Dans le cadre de la reprise des résultats, il convient d'arrêter les résultats 2016 et les restes à réaliser d'investissement 2016.

Conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT, la présidence de ce point de l'ordre du jour est assurée par un autre élu. Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil au moment du vote.

**Le compte administratif vous est transmis en annexe de la présente note explicative de synthèse.**

La présidence de ce point est confiée à M. Michel Biré, à l'unanimité.

\*  
\* \*

*M. Biré :*

*Ce tableau reprend les mêmes résultats que ceux du compte de gestion. Je vous rappelle le résultat de fonctionnement qui est positif de 1 252 092 €. Vous avez dans le tableau le prévisionnel et le réalisé.*

*Ont été réalisés, en dépenses, 15 885 632 € et en recettes 17 098 747 € ce qui nous fait un résultat de 2016 de 1 213 115 €, le résultat reporté de l'année d'avant étant de 38 976 €, on arrive au résultat final de fonctionnement de 1 252 092 €.*

*En investissement, même exercice, le résultat est de -2 556 681 €, avec 6 359 431 € de dépenses et 4 482 245 € de recettes, s'ajoute le résultat reporté de l'année d'avant.*

Résultats		
<b>Fonctionnement</b>		
	Ouvert	Réalisé
Dépenses 2016	17 125 295,73	15 885 632,21
Recettes 2016	17 164 272,55	17 098 747,84
<b>Résultat de l'exercice 2016</b>		<b>1 213 115,63</b>
Résultat de fonctionnement reporté (002)		38 976,82
<b>Résultat de clôture</b>		<b>1 252 092,45</b>
<b>Investissement</b>		
	Ouvert	Réalisé
Dépenses 2016	11 571 757,00	6 359 431,74
Recettes 2016	12 251 252,68	4 482 245,70
<b>Résultat de l'exercice 2016</b>		<b>-1 877 186,04</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		-679 495,68
<b>Résultat de clôture</b>		<b>-2 556 681,72</b>
<b>Résultat global de clôture (I)</b>		<b>-1 304 589,27</b>
<b>Restes à réaliser (investissement)</b>		
Dépenses		3 208 609,84
Recettes		567 872,78
<b>Résultat des RAR (II)</b>		<b>-2 640 737,06</b>
<b>Résultat net d'investissement</b>		<b>-5 197 418,78</b>
<b>Résultat net de clôture (I + II)</b>		<b>-3 945 326,33</b>

*Je passe au reste à réaliser en investissement, nous avons en dépenses un reste à réaliser de 3 208 608 € et en recettes de 567 872 € ce qui fait un résultat final d'investissement négatif de 5 197 418 €. Dans les restes à réaliser nous aurions dû reporter en recettes la vente à la*

communauté de communes du centre de services aux entreprises et de l'atelier modulaire n°15 pour 1 469 000 €. La recette a été encaissée en début d'année, elle aurait dû être mise en restes à réaliser, elle ne l'a pas été alors que nous avons tous les documents et il avait été également prévu un emprunt de 3 789 000 € qui n'a pas été réalisé et le virement de 532 000 €, nous avons ici un total de 5 688 000 € à rapprocher des 5 197 000 €, ce qui veut dire que notre résultat d'investissement qui paraît négatif en définitive ne l'est pas.

On va rentrer un peu dans le détail sans vous abreuver de chiffres.

Au niveau des dépenses de fonctionnement par chapitres :

Présentation générale – section de fonctionnement – dépenses par chapitres

Chap.	Libellé	Total budget 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	4 207 792,54 €	4 011 737,40 €
012	Charges de personnel	9 590 000,00 €	9 172 870,44 €
014	Atténuations de produits	32 837,00 €	32 547,74 €
65	Charges de gestion courante	485 319,00 €	450 067,66 €
6574	Subventions aux associations	691 920,00 €	650 266,78 €
66	Charges financières	350 000,00 €	296 590,76 €
67	Charges exceptionnelles	40 300,00 €	16 850,18 €
022	Dépenses imprévues	136 205,09 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	532 019,92 €	0,00 €
042	Opé.d'ordre de transf. entre sections	1 097 879,00 €	1 254 701,25 €
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>17 164 272,55 €</b>	<b>15 885 632,21 €</b>

Sur le chapitre 11, nous avons un reliquat de 196 055 €, vous savez qu'il s'agit d'un chapitre très sensible sur lequel porte l'essentiel du plan d'économie de la ville, tel qu'il a été élaboré en 2015 et la première année d'exercice en 2016 ; les objectifs qui avaient été fixés à l'époque paraissent ambitieux mais ils ont été atteints puisque nous avons même un reliquat de 196 055 €. On peut l'expliquer par des économies sur toutes les lignes, on peut signaler tout de même des économies sur l'énergie de 20 000 €, sur les combustibles de 12 000 € et sur des prestations extérieures pour 38 000 €.

Je voudrais à cette occasion remercier les services d'avoir bien compris les motivations et les nécessités de faire des économies et d'avoir mis en œuvre les directives qui leur ont été données pour parvenir à ce résultat.

Sur le chapitre 12, nous avons un reliquat de 417 000 €, il s'agit de la masse salariale. Il ne s'agit pas totalement d'économies, elles sont composées pour 145 000 € de mutualisations intervenues en cours d'année pour les services informatique et achat. C'est une masse salariale qui a été transférée à la communauté de communes, qui vient diminuer par ailleurs les attributions de compensation, mais nous avons aussi des départs en retraite et des fins de contrat qui n'ont pas été remplacés pour 260 000 €.

Nous avons conservé les crédits dépenses imprévues de 136 000 € qui n'ont pas été dépensées, nous faisons une économie de 53 400 € au compte 66 sur les charges financières puisque nous avons programmés des intérêts pour un emprunt que nous pensions réaliser en fin d'année dernière, cet emprunt a pu être différé en début d'année.

A signaler aussi au chapitre 65, même si c'est plus marginal, le fait que les cotisations au syndicat des communes riveraines sont désormais prises en compte par la communauté de communes, cela représentait 15 000 €.

Sur les recettes, nous avons des recettes réalisées pratiquement entièrement puisque la prévision était de 17 125 000 € et nous en avons réalisé 17 098 000 €. A signaler tout de même au chapitre 13 105 000 € qui sont des remboursements de salaires par la Sécurité sociale qui n'avaient pas été budgétisés et un reliquat sur les recettes du budget annexe eau qui a été supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour 95 000 €.

Présentation générale – section de fonctionnement – recettes par chapitres

Chap.	Libellé	Total budget 2016	CA 2016
002	Résultat reporté	38 976,82 €	38 976,82 €
013	Atténuations de charges	50 000,00 €	155 603,17 €
70	Produits des services, du domaine	1 179 215,26 €	980 906,84 €
73	Impôts & taxes	11 647 338,00 €	11 617 882,78 €
74	Dotations & participations	3 528 280,00 €	3 530 878,62 €
75	Autres produits de gestion courante	454 862,47 €	482 858,08 €
76	Produits financiers	0,00 €	149,82 €
77	Produits exceptionnels	15 600,00 €	135 750,32 €
042	Opé. d'ordre de transf. entre sections	250 000,00 €	194 718,21 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>17 164 272,55 €</b>	<b>17 137 724,66 €</b>

Il faut signaler dans les recettes en baisse, les recettes des services périscolaires qui baissent de 45 000 €, ce qui essentiellement dû à la restauration et à la baisse des effectifs et c'est une vraie question. Ainsi que les attributions de compensation de la communauté de communes qui sont en diminution à proportion des services qui ont été mutualisés en cours d'année.

En section d'investissement, vous avez les chiffres qui sont un peu moins significatifs, j'insiste sur quelques chiffres. Sur le total des dépenses d'équipement, nous avons prévu 10 390 202 €, ont été payées 5 327 116 € et sont en reste à réaliser 3 208 609 €, ce qui veut dire qu'entre ce qui a été réellement fait et ce qui a été engagé, qui figure dans les restes à réaliser, nous sommes à 82% de réalisations ou d'engagement de cette section. C'est un pourcentage qui n'avait pas été atteint depuis longtemps. Ont été annulés pour être réinscrits au budget 2017 des crédits pour la révision du PLU, pour l'école F. Arthaud puisque les travaux ne débutent que cette année et le club-house pour lesquels les travaux ont été réalisés cette année.

Présentation générale – section d'investissement – dépenses par chapitres

Chap.	Libellé	Total budget 2016	CA 2016	RAR
001	Résultat reporté	679 495,68 €	679 495,68 €	
10	Dotations fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	831 555,00 €	826 665,68 €	
204	Subventions d'équipement versées	1 366 797,00 €	924 089,78 €	432 068,00 €
20	Immobilisations incorporelles	464 077,92 €	89 374,66 €	227 692,12 €
21	Immobilisations corporelles	6 236 986,71 €	2 628 900,25 €	1 942 341,00 €
23	Immobilisations en cours	1 795 413,95 €	1 192 216,61 €	602 413,52 €
040	Opé. d'ordre de transf. entre sections	250 000,00 €	194 718,21 €	
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	10 931,00 €	
	Opérations d'équipement	526 926,42 €	492 535,55 €	4 095,20 €
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>12 251 252,68 €</b>	<b>7 038 927,42 €</b>	<b>3 208 609,84 €</b>

En recettes d'investissement, je vous rappelle ce que je vous disais tout à l'heure le fait que nous avons un emprunt de 3 787 000 € que nous n'avons pas réalisé ; bien sûr il faudra en remettre une partie au budget supplémentaire et les produits ces cessions du centre des services aux entreprises et ateliers modulaires n°15 pour 1 469 000 €.

Présentation générale – section d'investissement – recettes par chapitres

Chap. Libellé	Total budget 2016	CA 2016	RAR
001 Résultat reporté			
10 Dotations fonds divers et réserves	3 540 786,97 €	2 945 227,92 €	511 054,76 €
13 Subvention d'investissement	903 618,30 €	261 649,38 €	56 818,02 €
16 Emprunt et dettes assimilées	3 787 115,49 €	1 282,15 €	
21 Immobilisations corporelles		0,00 €	
024 Produits des cessions	2 289 833,00 €	0,00 €	
040 Opé. d'ordre de transf. entre sections	1 097 879,00 €	1 254 701,25 €	
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €	10 931,00 €	
021 Virement de la section de fonctionnement	532 019,92 €	0,00 €	
204 Subventions d'équipement		8 454,00 €	
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>12 251 252,68 €</b>	<b>4 482 245,70 €</b>	<b>567 872,78 €</b>

Je passe tout de suite à la présentation du budget annexe assainissement, qui sera assez rapide.

Compte administratif 2016 – budget annexe

Résultats

Exploitation

	Ouvert	Réalisé
Dépenses 2016	1 347 106,03	406 603,06
Recettes 2016	620 000,00	661 606,27
<b>Résultat de l'exercice 2016</b>		<b>266 003,21</b>
Résultat d'exploitation reporté (002)		727 106,03
<b>Résultat de clôture</b>		<b>982 109,24</b>

Investissement

	Ouvert	Réalisé
Dépenses 2016	2 518 422,03	582 275,84
Recettes 2016	1 690 190,40	805 631,65
<b>Résultat de l'exercice 2016</b>		<b>223 356,81</b>
Résultat d'investissement reporté (001)		828 231,63
<b>Résultat de clôture</b>		<b>1 051 587,44</b>

**Résultat global de clôture (I)** 2 033 696,68

Restes à réaliser (investissement)

Dépenses	1 052 704,21
Recettes	42 000,00
<b>Résultat des RAR (II)</b>	<b>-1 010 704,21</b>

**Résultat net d'investissement** 40 883,23

**Résultat net de clôture (I + II)** 1 022 992,47

Le résultat de clôture de fonctionnement est de 982 000 €. Quelques mots d'explication, en dépenses, il était prévu 1 347 106 €, il n'a été réalisé que 406 000 €, cela tient essentiellement au fait que le virement qui était de 790 000 € n'a pas été exécuté bien sûr et que les écritures de reversement au budget général de la masse salariale pour 130 000 € n'ont pas été faites. C'est une somme que nous retrouvons au budget général.

En investissement le résultat de clôture est de 1 051 000 € pour un résultat global de 2 033 696 €. Il y a des restes à réaliser en dépenses pour 1 052 704 € et en recettes pour

42 000 €, ce qui fait un résultat net de clôture, tous les restes à réaliser ayant été provisionnés, de 1 022 992 €. Ce budget est encore en excédent, trop sans doute, par rapport au besoin actuel mais comme le disait M. Bouillaud tout à l'heure, des travaux sont prévus pour les années à venir à la suite du diagnostic et la ville de Fontenay-le-Comte a largement les moyens d'engager ces travaux d'autant que ces recettes ordinaires permettent de dégager un autofinancement qui est de l'ordre de 7 à 800 000 € tous les ans.

M. Macorps :

Juste une petite remarque préalable qui n'est pas grave. Dans le document de la M14, au début, les ratios inscrits doivent être ceux de l'année dernière. Ce serait intéressant d'avoir les ratios de cette année notamment pour l'endettement par habitants, il y a des choses qui sont intéressantes.

J'ai l'habitude et je le fais depuis que la mutualisation à commencer, de corriger les chiffres avec la variation de l'attribution de compensation.

Je vais l'utiliser dans tout le raisonnement que je vais faire. La mutualisation diminue à la fois les produits et les charges. La variation de cette diminution correspond à la diminution de l'attribution de compensation.

On ne peut pas puisque nous n'avons pas les éléments, séparer le chapitre 11 du chapitre 12. Nous avons eu le même problème au précédent compte administratif. Pour faire la comparaison et l'évolution des charges, je vais juste m'en tenir aux chapitres 11 et 12, que je vais globaliser. Effectivement, on ne peut le nier, il y a une baisse de ces charges. Par contre, il y a à notre avis, un effort complémentaire à faire et on le verra en 2017, pour retrouver le niveau global de charges de l'année 2014. Je ne vais pas vous donner tous les chiffres. La variation de l'attribution de compensation se calcule facilement, entre 2014 et 2015, 2014 étant la dernière année où l'attribution étant sans incidence de la mutualisation, la différence était de 551 000 €, il suffit de rajouter ces 551 000 € aux chapitres 11 et 12 pour avoir les charges sans mutualisation ; pour 2016, même opération avec une différence de 618 430 €. Cela permet de bien retrouver le montant de la variation.

Pour conclure sur ces variations de charges, en 2014, on avait un montant pour ces chapitres de 13 600 062 € et on en est en 2016, avec la correction citée à 13 803 000 €. On retrouve donc à 190 000 € près les charges de 2014. A notre sens il y a un effort supplémentaire à faire pour parvenir à ce montant de 2014.

On regrette toutefois et nous l'avons déjà signalé, qu'une bonne partie des économies avaient été faites au niveau des associations car si on compare 2016 à 2014, sur le chapitre 6574 « subventions aux organismes de droit privé » on a une variation de 112 000 €.

Au niveau des produits de fonctionnement, il est toujours intéressant de voir la variation des produits compte tenu des variations des dotations de l'Etat depuis quelques années. Entre 2015 et 2014 il y avait une variation globale des produits de 91 529 € avec la correction que j'ai précisée et cette année cette variation est de 146 327 €. C'est une variation qui nous semble facilement absorbable par le budget. On trouve que l'on ne devrait pas baisser les subventions aux associations.

Au niveau des investissements, je ne suis pas du tout d'accord avec votre raisonnement sur les restes à réaliser, il ne faut pas raisonner en termes de flux mais en termes de stock, sinon vous cumulez des restes à réaliser sur plusieurs années. Puisque dans le réalisé de cette année, il y a les restes à réaliser de l'année précédente. Si vous voulez comparer un taux de réalisation, il faut en fait globaliser la somme des investissements par exemple sur 3 ans et calculer un taux

moyen et vous aurez le taux réel de réalisation. En plus ce n'est pas réalisé puisqu'il reste à réaliser. Si on s'en tient au montant le taux de réalisation de cette année est de 51,27%, si on prend les chiffres que vous avez cité tout à l'heure.

On peut raisonner également au niveau des montants en dehors du taux. Vous avez depuis le début du mandat des investissements à hauteur de 8 300 000 €, on a enlevé le théâtre municipal et le jardin du marronnier qui étaient déjà des projets commencés pour évaluer ces 8 300 000 €, vous avez dit que vous investiriez 30 000 000 d'€, chiffre que vous avez annoncé lorsque vous avez révisé le plan pluriannuel d'investissement. Il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à ces 30 millions d'euros. Nous ne pensons pas honnêtement que vous arriverez à ce montant sinon l'endettement va fortement augmenter.

En conclusion, on note l'effort qui a été fait au niveau des charges de fonctionnement mais on précisera que tout dérapage serait préjudiciable car les marges de manœuvre en la matière sont faibles. On a calculé l'autofinancement net, il est cette année de 1 400 000 € environ. La marge en manœuvre en la matière est faible. L'endettement est pour l'instant contenu mais comme vous l'avez dit d'ailleurs vous n'avez pas encore mobilisé les emprunts en 2016, je pense qu'il y a deux raisons à cela : les excédents de trésorerie des budgets annexes et vous l'aviez présentée lors de la présentation du plan pluriannuel des investissements, une diminution du fond de roulement qui permet finalement de réduire la trésorerie disponible, mais cela ne dure qu'un temps. Au bout d'un moment la trésorerie étant insuffisante, il faudra mobiliser les emprunts. Nous verrons en 2017, l'augmentation au niveau de l'endettement compte tenu de la mobilisation des emprunts.

*M. Biré :*

Je vais vous apporter quelques éléments de réponses. Tout d'abord je salue le travail de M. Macorps qui fait toujours une analyse complète, cependant je ne suis pas complètement d'accord avec lui.

Quand vous faites l'analyse des chapitres 11 et 12, je vous ai présenté au niveau du budget l'évolution des inscriptions budgétaires corrigées notamment en matière de masse salariale de la mutualisation et je vous ai montré au niveau du budget que les efforts ont porté beaucoup sur le chapitre 11 et qu'ils se poursuivent en 2017 puisque nous avons un budget primitif qui a été présenté encore avec un peu plus de 300 000 € d'économies sur ce chapitre. Je vous avais précisé à l'époque que nous arrivions à la corde en définitive et qu'à périmètre constant du service public il n'était plus possible sérieusement d'envisager des économies. Nous en reparlerons au niveau du budget primitif prochain.

Tout ce que vous dites là, je vous l'avais présenté au niveau du budget, où j'avais fait l'analyse et après on voit si les résultats sont concordants ou pas.

Je m'inscris en faux sur le fait que les efforts d'économie n'ont porté que sur les subventions. Vous dites 112 000 € d'économie mais nous avons économisé près d'un million sur les moyens des services au chapitre 11. Mettez cela en rapport et vous verrez que les associations ont été nettement moins pénalisées par le plan d'économie que les moyens de services.

Je ne suis pas d'accord non plus sur le fait que vous ne preniez pas en compte les restes à réaliser dans le taux de réalisation, la dépense est engagée, elle est juridiquement conclue. Certes elle n'est pas encore réalisée même si certains chantiers sont en cours, les paiements ne sont pas faits. Si c'est en reste à réaliser d'investissement il faut qu'il y ait un engagement juridique de dépenses, sinon on ne peut pas reporter des crédits non engagés. Ce qui est engagé sera réalisé, je pense qu'il est juste de le compter dans ce qui a été entrepris même si ce n'est pas fini.

*M. Macorps :*

*Je me permets juste sur l'aspect arithmétique, dans ce cas-là vous enlevez systématiquement chaque année les restes à réaliser de l'année précédente, donc l'année prochaine quand on fera le même calcul on enlèvera les restes à réaliser de cette année puisqu'ils sont compris dans le réalisé. C'est mathématique, c'est pour cela que je vous parlais de la notion de flux et de stocks.*

*M. Biré :*

*Pour moi cela présente peu d'intérêt parce que les restes à réaliser de l'année dernière ont bien été réinscrits au budget de cette année ; ils étaient dans les inscriptions, c'est normal qui soient aussi dans les réalisations puisqu'au niveau du budget supplémentaire on fait bien le report de tous les restes à réaliser. Ils sont dans la masse des inscriptions, il est normal qu'ils soient dans la masse des réalisations. Je pense que l'on pourrait faire une thèse sur le sujet.*

*Je partage vos conclusions sur le fait que nos marges de manœuvres sont faibles, tout le monde le sait ce n'est pas un scoop. Elles sont d'autant plus faibles que nos recettes de l'année prochaine ne sont pas certaines. Nous avons quelques surprises sur les recettes de cette année et elles ne sont pas toutes bonnes, notamment au niveau de la taxe d'habitation, je l'avais déjà évoqué lors du budget primitif, les bases évoluent de façon tellement erratiques, que quand les bases annonces augmentent, la recette encaissée par la ville diminue. Si l'Etat diminue nos bases, ce sont nos recettes qui montent, je n'arrive pas à comprendre de quoi il s'agit, je n'ai toujours pas les explications, je ne désespère pas de les avoir mais c'est illisible pour nous.*

*Les efforts sont faits dans le cadre du budget primitif d'autres mesures d'économie ont été proposées, encore une fois je rappelle que nous sommes au ras des pâquerettes sur les moyens des services et si de nouvelles économies doivent être envisagées, il va bien falloir cette fois-ci toucher au périmètre du service public. Il appartiendra au conseil municipal de faire les choix correspondants lors du vote du budget primitif. Quant à la gestion de la dette, c'est le dernier point que vous avez évoqué, c'est vrai que l'année dernière nous avons pu ne pas réaliser du tout d'emprunt grâce à la trésorerie disponible. Je pense que c'est une bonne gestion de ne pas suremprunter et de ne pas avoir une trésorerie pléthorique. Depuis le début de l'année nous avons déjà réalisé un emprunt de 3 millions et nous allons en faire un second d'ici la fin de l'année parce que le rythme des investissements désormais nécessite de réabonder la trésorerie. Au passage, au budget supplémentaire qui vous sera proposé le 18 juillet je ne désespère pas de réduire le montant de l'emprunt tel qu'il résulte du budget de l'année dernière et du budget de cette année, effectivement moins on empruntera mieux on se portera et plus le niveau d'autofinancement sera raisonnable.*

*M. le Maire :*

*Je voulais en profiter pour remercier nos services qui sous la dictée du directeur général ont fait des efforts considérables pour que nous puissions atteindre les chiffres qui vous ont été présentés.*

*M. Fourage :*

*Je voudrais revenir sur le fait que des efforts ont été faits, il y avait eu des dérapages, qu'il faut mettre en perspective. A partir de 2015 on avait eu des dérapages sur les charges de personnel et autre, vous avez fait un correctif parce que de toutes façons vous ne pouviez pas continuer sur ce rythme-là. En même temps vous avez une CAF qui est diminué de moitié par rapport à celle de 2014, il y a encore des efforts à faire même si effectivement certains ont été faits. Les dérapages de début de mandat seront lourds sur l'ensemble du mandat mais aussi in fine à partir de 2020, où il y aura des complications.*

*Je voudrais aussi revenir sur ce qu'a dit M. Macorps et que vous avez retraduit d'une autre manière M. Biré. M. Macorps a dit, par rapport aux associations, qu'elles avaient été touchées et grandement touchées. Je le dis aussi très clairement plus que de proportion que les autres*

domaines. C'est votre opinion, je ne la partage pas. Je vois bien les difficultés d'associations aujourd'hui.

Enfin pour ce qui est des restes à réaliser, j'entends bien mais un petit tour de passe-passe sémantique sur l'engagement juridique et l'engagement comptable, mais vous avez parlé d'engagement juridique. Dans les restes à réaliser, il y a aussi la dimension de l'engagement comptable, c'est la dépense qui n'est pas faite, c'est bien pour cela qu'elle est dans les restes à réaliser et que par voie de conséquence vous ne pouvez pas dans le taux de réalisation prendre les restes à réaliser. L'expression le dit elle-même reste à réaliser, ce n'est donc pas réalisé et ce n'est pas seulement qu'une question de mandatement si l'on rentre dans la technique juridique comptable. En tous cas, il y a encore des efforts à faire.

M. le Maire :

*Nous en sommes conscients.*

M. Biré :

*Il y a quelque chose qu'il faut relever quand vous dites que les charges de personnel ont explosé, je vous ai déjà expliqué, les engagements qui ont été pris sur le mandat sont tenus. Nous avons toujours dit que la masse salariale serait redéployée parce que nous avons des priorités et nous avons pris des engagements dessus, notamment en matière de sécurité civile, avec la mise en place de policiers supplémentaires, mais c'est également le cas dans le service informatique et nous avons dit que nous le ferions à masse salariale constante, il se trouve qu'il y a un décalage dans le temps parce que les recrutements sont faciles à faire mais par contre pour les départs en retraite et les fins de contrat il faut attendre les échéances. J'ai démontré au niveau du budget primitif que dès cette année 2017 nous sommes dans les clous, c'est-à-dire que nous sommes au niveau de la masse salariale 2014 en tenant compte des augmentations d'indices et du glissement technique vieillesse (GVT)*

*Je vous remontrerais les graphiques, nous y sommes. Vous pourrez dire tout ce que vous voulez, les chiffres ont une valeur.*

M. Fourage :

*C'est la façon dont vous le présentez.*

M. le Maire :

*Je vais laisser le soin à M. Hocbon de présenter au vote le compte administratif.*

M. Fourage :

*Je suis désolé mais on a voté pour M. Biré, pour la présidence. Si le président de séance pour le compte administratif est M. Biré, c'est à lui de le faire voter.*

M. Hocbon :

*Je suis tout à fait d'accord, je vais laisser la parole à M. Biré.*

M. Fourage :

*Ce n'est pas que je veuille frustrer le premier adjoint mais c'est juste un problème juridique.*

\* \*  
\*

M. Biré prend la présidence. M. le Maire quitte la salle au moment du vote du compte administratif.



**Il est proposé au Conseil municipal d'approuver en ces termes la délibération suivante :**

---

**Vu** l'article L. 2121-31 du CGCT,

**Considérant qu'**il convient d'approuver le compte administratif 2016 en parfaite concordance avec le compte de gestion du Trésorier municipal,

**Considérant que** dans le cadre de la reprise des résultats, il convient d'arrêter les résultats 2016 et les restes à réaliser d'investissement 2016,

La présidence de ce point est confiée à M. BIRE Michel, suite au vote à main levée à l'unanimité.

Monsieur le Maire conformément à l'article L.2121-14 du CGCT quitte la séance au moment du vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et ayant fait apparaître 7 abstentions (M. Fourage, M. Geng, M. Macorps, M. Méta, Mme Roussillon ayant procuration de Mme Willemot et Mme Chartier) :

- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2016 suivants :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	
Investissement	-2 556 681,72 €
Fonctionnement	1 252 092,45 €
Global	<u>-1 304 589,27 €</u>
<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>	
Investissement	982 109,24 €
Fonctionnement	1 051 587,44 €
Global	<u>2 033 696,68 €</u>
<b>EXCEDENT GLOBAL</b>	729 107,41 €

- **ARRETE** les restes à réaliser de l'exercice 2016 à reprendre au budget supplémentaire suivants :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	
Dépenses	3 208 609,84 €
Recettes	567 872,78 €
Solde déficitaire	<u>-2 640 737,06 €</u>
<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>	
Dépenses	1 052 704,21 €
Recettes	42 000,00 €
Solde déficitaire	<u>-1 010 704,21 €</u>